

DEUX DATES IMPORTANTES

5 mai : la Chambre d'Appel rend son Arrêt dans l'affaire de l'Hôpital de Vukovar

La Chambre d'appel rendra son arrêt demain à 14h15, en salle d'audience I. Anciens officiers supérieurs de l'Armée populaire yougoslave (JNA), Mile Mrkšić et Veselin Šljivančanin ont été reconnus coupables et condamnés en première instance pour leur implication dans l'exécution de prisonniers de guerre après la chute de Vukovar en 1991.

Mile Mrkšić, qui était colonel de la JNA, a été déclaré coupable en septembre 2007 par la Chambre de première instance. Elle a prononcé contre lui une peine de 20 ans d'emprisonnement pour avoir aidé et encouragé le meurtre, la torture et le traitement cruel de 194 prisonniers de guerre évacués de l'hôpital de Vukovar, lorsque la ville est tombée aux mains des forces serbes de la JNA et des paramilitaires serbes, en novembre 1991. Les victimes ont été transportées dans le bâtiment d'une ferme située près d'Ovčara, où elles ont été battues, torturées et tuées. La Chambre de première instance a reconnu Veselin Šljivančanin, chef de bataillon de la JNA à l'époque des faits, coupable d'avoir aidé et encouragé les actes de torture perpétrés contre les prisonniers. Veselin Šljivančanin a été condamné à cinq ans d'emprisonnement.

L'accusation comme la défense ont fait appel de ce jugement. Les audiences d'appel ont eu lieu les 21 et 22 janvier derniers.

28 MAI : SÉMINAIRE DIPLOMATIQUE

Le Président, le Procureur et le Greffier par intérim feront le point, pour la communauté diplomatique, sur le travail du Tribunal, ses accomplissements et les défis qu'il doit relever.

Le Séminaire sera suivi du lancement du "*ICTY Manual Developed Practices*", un ouvrage préparé conjointement avec l'Institut Interrégional de Recherche des Nations Unies sur la Criminalité et la Justice (UNICRI) dans le but de préserver le legs du Tribunal.

Les invitations officielles seront envoyées sous peu.

[20 avril](#)

Le juge Meron reçoit une haute distinction aux Etats-Unis

Le juge Theodor Meron est élu à l'Académie Américaine des Arts et des Sciences. Chaque année l'Académie, établie en 1780 par les Pères Fondateurs de l'Amérique, élit de nouveaux membres parmi les hautes personnalités de la science, des arts et des lettres, du monde des affaires, de l'administraton, et des organisations à but non lucratif; elle entreprend aussi des études sur des sujets complexes et sur les problèmes actuels.

[21 avril](#)

Affaire Lukić & Lukić : fin de la présentation des moyens

La fin du témoignage de Radomir Simsic met un terme à la présentation des moyens de preuve. Le procès a commencé le 9 juillet 2008. Depuis lors, l'Accusation a présenté 45 témoins tandis que les équipes de la Défense ont en appelé 31. La Chambre, quant à elle, a fait comparaître quatre témoins.

Selon l'acte d'accusation, Milan Lukić a été le leader "des Aigles Blancs" ou "des Vengeurs", un groupe paramilitaire bosno serbe de Višegrad (dans le sud-est de la Bosnie-Herzégovine) qui a terrorisé la population Musulmane bosniaque locale pendant le conflit de 1992-1995. Sredoje Lukić, le cousin de Milan Lukić, était un membre de l'unité. Milan et Sredoje Lukić sont accusés de multiples crimes, dont l'assassinat d'environ 70 civils Musulmans bosniaques à Višegrad, incluant des femmes, des enfants et des hommes âgés. Les paramilitaires ont enfermé ces personnes dans une maison de Višegrad et y ont mis le feu ; celles qui tentaient de s'échapper par les fenêtres ont été mitraillées, tuant certaines et blessant d'autres. De plus, ils sont accusés d'avoir assassinés environ 70 femmes Musulmanes bosniaques, enfants et des personnes âgées dans une maison dans le village de Bikavac, près de Višegrad. La méthode a consisté à enfermer ces civils dans une maison, à barricader toutes les issues et à y introduire plusieurs dispositifs explosifs.

La Chambre a émis, le 22 avril, une Ordonnance disant que les mémoires en clôture

des parties doivent être déposés avant le mardi 12 mai. Le réquisitoire et les plaidoiries seront entendus une semaine plus tard, à compter du mardi 19 mai.

23 avril et 28 avril

La Conférence de mise en état aura lieu à 14h15 en Salle d'audience I.

**Affaire Karadžić :
conférence de
mise en état ce
mercredi, dans
l'attente de l'acte
d'accusation
amendé**

Par ailleurs, le 28 avril, la Chambre de 1^{ère} instance a partiellement fait droit à l'une des motions de Radovan Karadžić (Motion aux fins de contestation de l'Entreprise Criminelle Commune III), et ordonne à l'accusation de proposer un acte d'accusation amendé.

24 avril

**Affaire Stanišić &
Simatović :
reprise du
procès le 25 mai**

La Chambre de Première Instance I fait droit à une motion de l'Accusation demandant la révocation de la mise en liberté provisoire des accusés et ordonne à ces derniers de retourner au Quartier Pénitentiaire le 4 mai au plus tard. Une autre Ordonnance stipule qu'une Conférence de mise en état aura lieu le 12 mai, la conférence préalable au procès le 18 mai, et que le procès recommencera le 25 mai.

Dans cette affaire, la procédure avait été ajournée le 20 mai 2008 en raison de l'état de santé de Jovica Stanišić. Une mise en liberté provisoire lui a été accordée ainsi qu'à son co-accusé le 26 mai 2008.

Inculpés le 1 mai 2003, Jovica Stanišić et Frank Simatović occupaient respectivement les fonctions de Chef du Service de Sécurité de l'Etat (DB) et de Commandant de l'Unité d'Opérations Spéciale du DB. La DB était intégrée au Ministère des Affaires Intérieures de la Serbie (MUP). Ils sont accusés de crimes perpétrés entre 1991 et 1995 sur les territoires de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine : meurtres, persécutions pour des raisons politiques, raciales et religieuses, déportation et transferts forcés.

27 avril

**Visite de
l'Ambassadeur
américain en
charge des
crimes de guerre**

Clint Williamson, l'Ambassadeur extraordinaire américain en charge des crimes de Guerre, s'entretient avec le Président, le Procureur et le Greffier par intérim. Un communiqué de presse émis après la visite précise que "les hauts représentants du Tribunal ont fait notamment le point sur les réalisations du Tribunal, la conduite de la stratégie d'achèvement de ses travaux et les mesures envisagées pour préserver l'héritage du TPIY".

Le communiqué de presse en français est disponible sur le site Internet du Tribunal: www.icty.org

1er mai

**Affaire Šešelj :
conférence de
mise en état la
semaine
prochaine...**

... plus précisément, le jeudi 7 mai à 11.30 en salle d'audience II.

Le 21 janvier, Vojislav Šešelj a été accusé d'outrage au Tribunal à la suite de la divulgation, dans un livre, des noms et d'autres détails personnels de trois témoins protégés qui ont témoigné dans son procès sur les prétendus crimes commis en Croatie et en Bosnie-Herzégovine. La comparution initiale a eu lieu le 6 mars.

CALENDRIER DES AUDIENCES 04 MAI – 15 MAI

LUNDI 04 MAI

Salle d'audience I 14:15 – 19:00, **Djorđević**, Procès
Salle d'audience II Pas d'audience
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Popović et al**, Procès
14:15 – 19:00, **Prlić**, Procès

MARDI 05 MAI

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Perišić**, Procès
14:15 – 15:30 **Mrkšić & Šljivančanin**, Arrêt
Salle d'audience II 10:15 – 17:00, **Djorđević**, Procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Popović et al**, Procès
14:15 – 19:00, **Prlić**, Procès

MERCREDI 06 MAI

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Djorđević**, Procès
14:15 – 19:00, **Karadžić**, Conférence de la mise en état
Salle d'audience II 09:00 – 13:45, **Perišić**, Procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Popović et al**, Procès
14:15 – 19:00, **Prlić**, Procès

JEUDI 07 MAI

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Perišić**, Procès
14:15 – 18:30, **Prlić**, Procès
Salle d'audience II 08:30 – 11:00, **Šešelj**, Conférence de la mise en état
11:30 – 13:45, **Šešelj**, Conférence de la mise en état
14:15 – 19:00, **Djorđević**, Procès
Salle d'audience III 14:15 – 19:00, **Popović et al**, Procès

VENDREDI 08 MAI

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Djorđević**, Procès
Salle d'audience II Pas d'audience
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Popović et al**, Procès

LUNDI 11 MAI

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Djorđević**, Procès
14:15 – 19:00, **Perišić**, Procès
Salle d'audience II Pas d'audience
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Popović et al**, Procès
14:15 – 19:00, **Prlić**, Procès

MARDI 12 MAI

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Djorđević**, Procès
14:15 – 17:30, **Stanisic & Simatovic**, Conférence de la mise en état
Salle d'audience II 14:15 – 19:00, **Perišić**, Procès
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Prlić**, Procès
14:15 – 19:00, **Popović et al**, Procès

MERCREDI 13 MAI

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Djorđević**, Procès
14:15 – 19:00, **Perišić**, Procès
Salle d'audience II Pas d'audience
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Prlić**, Procès
14:15 – 19:00, **Popović et al**, Procès

JEUDI 14 MAI

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Djorđević**, Procès
14:15 – 19:00, **Perišić**, Procès
Salle d'audience II Pas d'audience
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Prlić**, Procès

VENDREDI 15 MAI

Salle d'audience I 09:00 – 13:45, **Djordjević**, Procès
Salle d'audience II Pas d'audience
Salle d'audience III 09:00 – 13:45, **Popović et al**, Procès

Le calendrier des audiences est provisoire et vous êtes invités à consulter les changements de dernière minute sur le site Internet du Tribunal.

LE TPIY A CLOS LES PROCÉDURES CONCERNANT 117 ACCUSÉS – SUR 161

Depuis la tenue de sa toute première audience, le 8 novembre 1994 (dessaisissement dans l'affaire Tadić), le Tribunal a mis en accusation un total de 161 personnes, et a clos les procédures concernant 117 d'entre elles : dix ont été acquittées, 58 condamnées (un est en attente de transfert pour purger sa peine, 28 sont en cours d'exécution de peine, 26 ont purgé leur peine, deux condamnés sont décédés en cours d'exécution de peine), et 13 ont vu leur affaire renvoyée devant une cour de l'ex-Yougoslavie ; par ailleurs, 36 affaires ont été proclamées terminées à la suite soit du retrait de l'acte d'accusation soit du décès de l'accusé (avant ou après le transfert au Tribunal).

Les procédures en cours concernent 45 accusés : dix sont en appel, six autres ont été récemment jugés par une Chambre de 1ère instance mais les délais d'appel ne sont pas encore échus, 21 sont en procès, et six en phase préliminaire de procès ; par ailleurs, deux accusés sont toujours en fuite.

De plus, 29 autres individus ont été jugés ou sont en cours de jugement pour outrage à la Cour.

Le TPIY en bref est une publication du Greffe, préparée et publiée par la Section LPTV.
Greffiers par interim : John Hocking. Chef LPTV : Christian Chartier
Assistante: Gea van der Werf .

Questions et commentaires :

Christian Chartier, Editeur : +31.70.512.52.40, chartier.icty@un.org
Nick Beston, Editeur Adjoint: +31.70.512. 89.43, beston@un.org
Assistante: Gea van der Werf, + 31.70. 512. 85.99, vanderwerf@un.org

Nicolas Escot a contribué à ce numéro du TPIY En bref.

Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie, Churchillplein 1, 2517 JW The Hague, The Netherlands

www.un.org/icty

Les passages et/ou citations de textes juridiques ne font pas autorité ; seule la version intégrale de l'ordonnance, de la décision, du jugement ou de l'arrêt cité reflète l'opinion de la Chambre de première instance et/ou de la Chambre d'appel.